



demande attention éligibilité tous
surtout

1/4



Document électronique
certifié authentique

Copie

Vos contacts

Votre interlocuteur EDF

Direction Commerciale Régionale SO

Par courrier

Direction Commerciale Régionale SO
TSA 70102
33070 BORDEAUX CEDEX

Par internet

e-mail : edfentreprises-sud@edf.fr
www.edf.fr/entreprises

Par téléphone

Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h

09 70 82 15 88 (service gratuit + prix d'appel)

Urgence

Dépannage électricité Enedis :

0 811 882 200

Service 0,05 €/appel
+ prix appel

FLX01000249802205-07RSD002

MONSIEUR ROZIERE ROBERT
RTE SAINT MAR
MAS DE SAINT ANDIOL
13200 ARLES

EDF.FR

Comment adresser l'attention
de l'homme éligible aux

Facture du 10/01/2023
n° 10164641290

aides de l'électricité

Montant Hors TVA

Montant TVA (payée sur les débits)

1 107,43 €

228,20 €

Facture TTC

1 425,33 €

Montant restant dû avant facture

2 113,30 €

Des montants dûs antérieurs n'ont pas été totalement réglés.

Montant total à payer (TTC)

3 538,63 €

à régler avant le 25/01/2023

A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 10,00 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €.

Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 10/02/2023 (sauf résiliation intervenue entre temps)

Simplifiez-vous la vie, choisissez le prélèvement automatique

demande d'éligibilité
le 14/01/2023

decembre réglé
1425,33 €

Paiement par chèque : merci de joindre votre TIP SEPA non daté et non signé à votre chèque.

JS : FR+7EDF001007

RUM : TIP049282158897228210724856971001

Flasher-moi pour



payer en ligne

IBAN :

JOIGNEZ UN RIB MERCI

DATE

SIGNATURE

MONSIEUR ROZIERE
ROBERT
RTE SAINT MAR MAS DE
SAINT ANDIOL
13200 ARLES

TIPSEPA

EST

Montant en euros

3 538,63

928215889722821072485697

Identification
règlement

EDF
ENTREPRISES
75937 PARIS Cedex 19

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez EDF à envoyer ces instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de EDF. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

101646412900

070115100106 34928215889722821072485697941104

353863